



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 83239

Texte de la question

M. Christophe Priou attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le maintien du baccalauréat génie mécanique, option matériaux souples. En effet, il semblerait que la nouvelle architecture des prochains baccalauréats technologiques laisse apparaître l'absence du baccalauréat génie mécanique, option matériaux souples, qui permet de préparer le BTS styliste ou modéliste. Cependant, la mise en place d'un tel dispositif entraînerait l'étranglement des formations dans le secteur de la mode, la fermeture des classes et la suppression de nombreux postes dans les vingt-sept établissements publics et privés concernés. C'est toute une filière professionnelle qui risque d'être touchée avec la disparition de compétences importantes pour le monde professionnel. Il lui demande de préciser sa position concernant le devenir de ce baccalauréat.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ; à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. Engagée avec la mise en place, en septembre 2005, de la nouvelle série « sciences et technologies de la gestion » en classe de première, la rénovation de la voie technologique se poursuit avec la mise en consultation du projet de la nouvelle série « sciences médico-sociales » (SMS) pour une application à la rentrée 2007 en classe de première. S'agissant des « sciences et technologies industrielles » (STI), dont relève la spécialité « génie mécanique, option matériaux souples » sur laquelle l'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre, et de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) la rénovation de ces services est en cours de finalisation.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83239

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 428

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1591